quantité de vapeur nécessaire à la température.

La partie supérieure de la chaudière peut également pendant l'incubation recevoir des œufs placés sur du coton, mais dès que les poulets sont éclos, on enlève la ouatte et on la recouvre d'une toile cirée pour en former une cage D, où l'on tient ces jeunes animaux pendant un jour ou deux avant de leur donner à manger.

Sous le plancher du foyer est une poussinière garnie d'une peau de mouton P sous laquelle les poulets sont logés chaudement jusqu'à ce qu'on puisse les laisser vivre en plein air.

Tout l'appareil, qui est carré, octogone ou mieux de forme ronde, est entouré d'une enveloppe en bois ou en carton, dans laquelle il y a un certain nombre de portes à coulisses pour placer, retirer et retourner les œufs, enlever les poulets, enfin pour tous les travaux du couvoir. Un certain nombre de trous très-fins, pratiqués à diverses hauteurs, servent à fournir l'air nécessaire à la combustion, ainsi qu'à la ventilation intérieure. Enfin des ouvertures un peu grandes, garnies d'un verre mastiqué, permettent de voir dans l'intérieur de l'appareil sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir chaque fois les portes à coulisses.

§ V. — De quelques autres méthodes d'incubation.

On a essayé encore quelques autres méthodes pour faire éclore des poulets. Ainsi on a cherché à profiter de la chaleur perdue des fours de boulangers, de pâtissiers, des fours banals des villes et villages, etc., et on pourrait employer avec avantage celle qui se dissipe en pure perte chaque jour dans les fours, les fourneaux, les machines à vapeur, et dans une foule d'établissemens industriels, où l'on entretient continuellement du feu, et qui pourraient fournir une température égale, constante et très-économique.

On a également fait des essais dans de simples chambres chauffées par un poêle et garnies de tringles, où l'on suspend les paniers d'œufs plus ou moins près du foyer de chaleur, suivant le besoin. Ces chambres toutefois exigent des attentions continuelles pour être gouvernées convenablement.

Enfin M. D'ARCET a proposé de profiter de la chaleur des eaux thermales pour faire éclore artificiellement des poulets et des pigeons. Cette idée ingénieuse a déjà été mise par lui avantageusement en pratique à Vichy en 1825, et en 1827 à Chaudes-Aigues.

SECTION II. — *Règles pratiques sur l'incubation des œufs et l'éducation des poulets.*

§ Ier. — De l'établissement des appareils; choix des œufs.

L'appareil destiné à l'incubation des poulets sera placé dans un endroit calme, retiré, à l'abri des vents, des changemens subits de température, et surtout du bruit et des ébranlemens fréquens, qui sont contraires au développement parfait des embryons.

Quand on fera éclore des poulets pour les livrer régulièrement à la consommation, il sera convenable de ne garnir les appareils le premier jour que du nombre d'œufs nécessaires pour subvenir au débit journalier, et d'en ajouter chacun des jours suivans une quantité égale pendant les 20 premiers jours, puis ensuite de remplacer par des œufs les poulets éclos, afin d'obtenir journellement un même nombre de poulets, et d'avoir un travail régulier pendant toute l'année.

On doit faire choix des œufs les plus frais et rejeter tous ceux qui sont âgés de plus de 15 à 20 jours. Les œufs vieillissent plus tôt en été qu'en hiver. On doit préférer les plus gros parce qu'ils donnent les poulets les plus forts et les plus vigoureux. On rejettera ceux qui ont deux jaunes, ainsi que ceux qui en sont privés ou qui présenteront d'autres accidens semblables. Tout œuf qui, vu par transparence à la lumière, a dans son intérieur un vide très-grand, qu'on peut rendre sensible par le balottement, est déjà ancien et n'est plus propre à être couvé. Il n'y a aucun signe appréciable pour s'assurer si des œufs ont été fécondés ou non; la chaleur de l'incubation, qui donne aux matières transparentes et claires contenues à l'intérieur des œufs féconds, un aspect louche et opaque après un certain temps, peut les faire reconnaître. Un œuf non fécondé reste clair après plusieurs jours d'incubation, et quelquefois même tout le temps qu'elle dure, sans manifester des symptômes appréciables de putréfaction.

Les expériences entreprises par M. GIROU DE BUZAREINGUES, sur la reproduction des animaux domestiques, ont prouvé : 1° que dans une même basse-cour et avec une même race de volaille, les plus fortes femelles procréent un plus grand nombre relatif de femelles que les plus petites; 2° qu'il n'y a pas de rapport certain entre le sexe du poulet et la forme de l'œuf; 3° que l'éclosion des œufs les plus petits est plus hâtive que celle des œufs les plus gros.

§ II. — Manière de diriger l'incubation.

Les œufs ayant été choisis, on inscrit le quantième du mois sur le petit bout, et on les range dans le couvoir ou l'étuve, avec les précautions indiquées. Les œufs étant placés, on ferme les ouvertures et les issues pendant un certain temps pour faire remonter la température, que l'introduction des œufs et l'ouverture de l'appareil ont dû faire baisser, et, au bout de ce temps, on consulte les thermomètres pour la régler et la maintenir ensuite au point convenable.

Une fois les œufs introduits, il y a quatre circonstances auxquelles il faut avoir égard pour bien diriger l'incubation : la température des appareils, l'évaporation d'une portion des parties liquides de l'œuf, la respiration des poulets et leur développement normal.

La *température*, d'après tous les essais de Réaumur, doit être, autant que possible, de 32° R. (40 cent.) du thermomètre. Suivant ce